



CAHIER DES CHARGES

Rénovation de la piste de rink hockey de Coutras

Ce n'est qu'au début du 20ème siècle que ce sport est introduit en France, l'engouement est tel que pas moins de 6 clubs existaient déjà dans les années 1930 à Bordeaux.

C'est durant l'une de ces rencontres, qu'André DOURSAT, négociant en vin, tomba sous le charme du rink-hockey, qui allait faire ses premiers pas dans notre cité en 1936 grâce à son impulsion et celle de ses comparses, messieurs BEAUMONT, DALIDET et DUCOURTIOUX : le Hockey Patin- Club Coutrillon était né.

Né en 1936, L'US Coutras Rink-Hockey n'a depuis cessé de grandir pour devenir aujourd'hui le club le plus titré de France. Les équipes Féminines et Masculines sont parmi les meilleures de l'hexagone et défient régulièrement les meilleures équipes Européennes. En 2012, 4 joueuses Coutrillonnes sont devenues Championnes du Monde. L'US Coutras Rink-Hockey, c'est 16 titres de Champions de France Masculins et 12 titres de Championnes de France chez les Féminines. C'est aussi un grand club formateur avec des équipes jeunes pleines de promesses...

Objet du projet

La présente consultation a pour objectif de définir les travaux nécessaires à la rénovation de l'aire de jeu de la salle de rink hockey afin de disposer d'une piste :

- Adaptée à la pratique du rink hockey en compétition
- Parfaitement plane et régulière
- Résistante à une utilisation sportive intensive
- Offrant une qualité de glisse optimale
- Durable et facile à entretenir
- Répondant aux exigences réglementaires applicables au rink hockey

REFECTION DE LA PISTE EN GRANITO SANS VARIANTE

État des lieux préalable

Avant tout commencement des travaux, le maitre d'œuvre devra prévoir un état des lieux complet comprenant :

Contrôle de la dalle/support existant

Contrôle de la planéité

Recherche d'éventuelles fissures ou dégradations

Contrôle des niveaux

Vérification de l'humidité du support

Un relevé des dimensions exactes de la piste devra être réalisé (40m x 20m)

Et tout contrôle nécessaire à la réalisation des travaux

Préparation du support

REFECTION DE LA PISTE

Réalisation du granito.

Le revêtement devra être spécifiquement adapté à une pratique sportive intensive du rink hockey de type **granito**.

La piste devra avoir absolument :

- Une surface parfaitement plane
- Une excellente résistance à l'abrasion
- Une bonne résistance aux chocs
- Une surface homogène
- Une finition permettant une glisse régulière des roues
- Une facilité d'entretien
- Une bonne durabilité

Finition

La finition du granito devra être validée par la ville de Coutras et le club de rink hockey de Coutras avant réception des travaux.

Une attention particulière sera portée à la qualité du roulage, à l'adhérence des roues et à la régularité de la surface.

REEMPLACEMENT DES TALANQUERES

Le pourtour de la piste est entièrement délimité par une balustrade d'un mètre de haut et dont les 4 angles sont en arc de cercle. Elle est réalisée dans un matériau rigide qui doit pouvoir résister à la charge simultanée de 2 patineurs élancés, sans rupture ni déformation résiduelle.

Le bas de la balustrade doit être équipée d'une plinthe de 20 cm de hauteur et 2cm maximum d'épaisseur, de couleur unie.

Elle doit être réalisée dans un matériau uniforme permettant de résister aux impacts de balles et doit offrir un rebond de la balle satisfaisant. Il est recommandé d'arrondir l'arrête supérieure de cette plinthe par un chanfrein de 3 à 5 mm.

Les panneaux peuvent être (déterminer la matière : bois, plastique transparent) avec ou sans une main courante.

La balustrade doit faire 40 x 20 mètres dont les coins sont arrondis en quart de cercle de 3 mètres de rayon.

Aucun élément de fixation de la balustrade ne doit dépasser vers l'intérieur de la piste.

Le maitre d'œuvre devra prévoir la dépose des anciennes talanquères et la pose des nouvelles talanquères.

Nouvelles talanquères

- Adaptées au rink hockey
- Résistantes aux impacts répétés
- Parfaitement solidaires entre elles
- Sans éléments saillants dangereux
- Compatibles avec les dimensions de la piste
- Conformes aux réglementations sportives applicables

Filets de protection

Aux extrémités, sur toute la largeur de la piste, il est obligatoire de placer des filets de protection de 4 mètres de hauteur, mesure prise à partir du sol.

Portes

La talanquère doit être pourvue de 2 portes d'accès à la piste, situées près des bancs de touche de chaque équipe, de part et d'autre de la table de marque officielle. Elles doivent impérativement s'ouvrir vers l'extérieur de la piste.

- Portes d'accès aux bancs
- Portes d'accès à la piste
- Système de fermeture sécurisée

Le maitre d'œuvre intégrera dans son offre toutes les études et contrôles nécessaires pour la pose du revêtement et des talanquères.

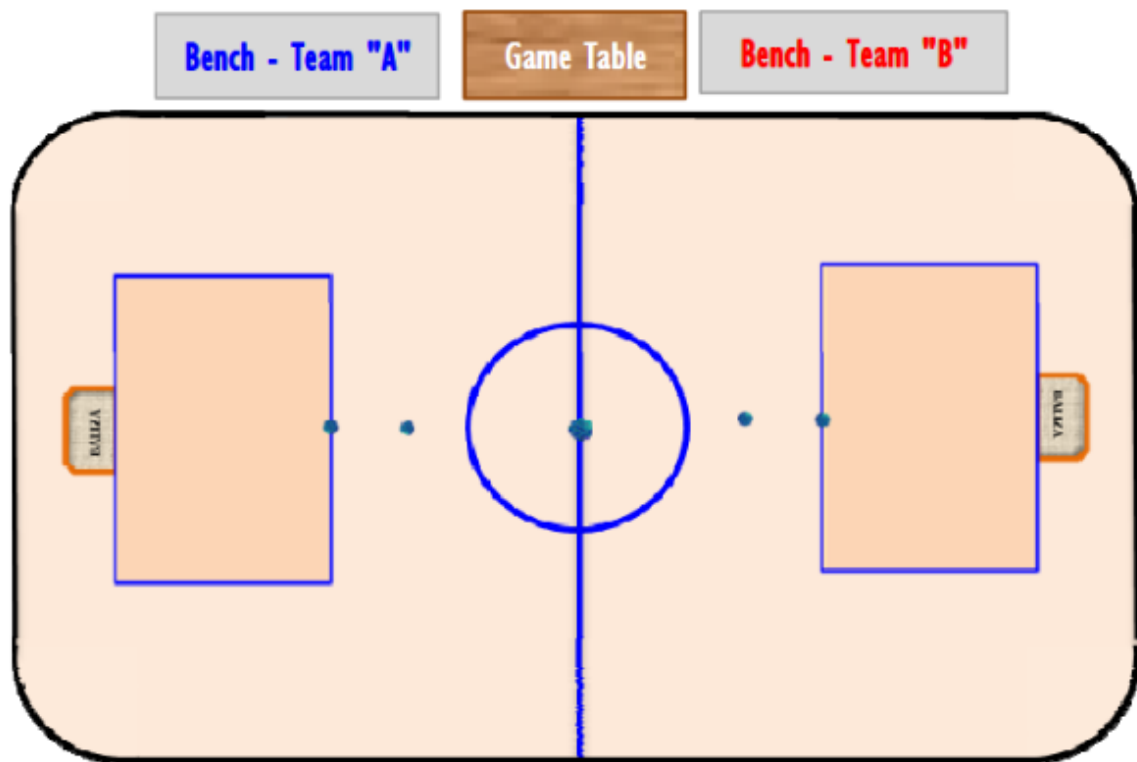
MARQUAGE DE LA PISTE

Le maitre d'œuvre devra prévoir le marquage de la piste.

À prévoir :

- Ligne centrale
- Lignes de jeu
- Cercles
- Point d'engagement
- Emplacements des buts
- Autres marquages réglementaires

Les lignes de démarcation de la piste doivent être tracées conformément aux mesures définies dans les points de cet article, illustrées dans le schéma ci-dessous.



CONTRAINTES DU CHANTIER

- **Deadline des travaux au 31 juillet 2027.**
- **Période de travaux : les championnats séniors et jeunes se terminent à fin juin 2027.**
- **La saison reprend début septembre impérativement.**

MONTANT GLOBALE ESTIMATIF DES TRAVAUX

200 000 € HT

RETROPLANNING

Le maitre d'œuvre devra nous fournir un rétroplanning conforme à la deadline.

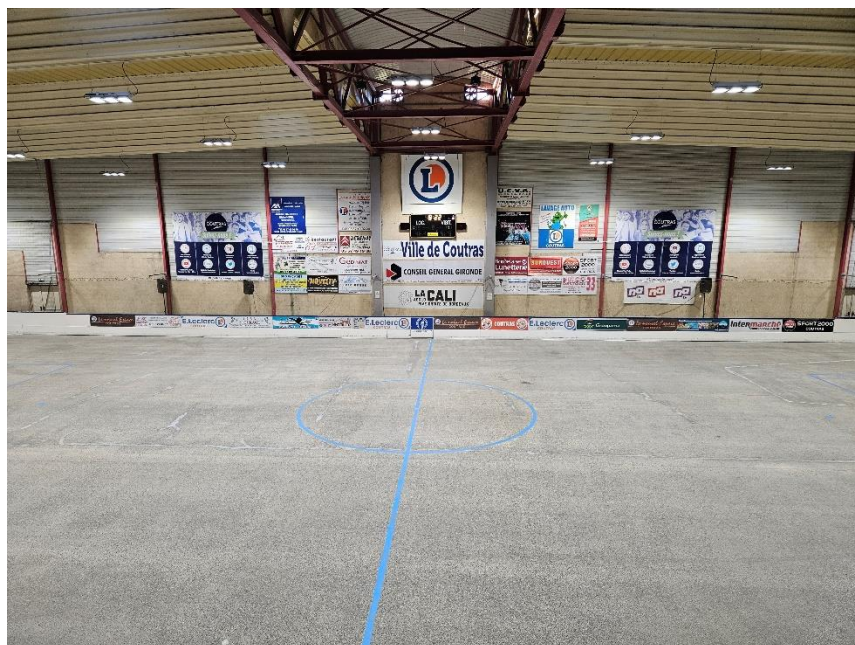
TYPE DE REMUNERATION DU MO

Le maitre d'œuvre devra préciser dans son offre le type de rémunération, soit le pourcentage du montant global, soit un prix fixe.

Rendu de l'offre

L'offre doit être détaillée et construite en fonction du cahier des charges.

QUELQUES PHOTOS DE LA PISTE





*Tout courrier doit être adressé impersonnellement à :
Hôtel de Ville – Place Ernest Barraud – BP 69 – 33230 COUTRAS
Téléphone 05 57 56 09 09 – Télécopie 05 57 56 09 04 – E-mail : accueil@mairie-coutras.fr*